



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

***POLLEN, dispositif d'accompagnement  
vers l'enseignement supérieur***

**ESSEC**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 2 lancé en octobre 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>Lutte contre les discriminations AP2_104</b>
<b>POLLEN, dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre aux lycéens de développer les qualités attendues chez un étudiant : autonomie, travail d'équipe, recherche efficace d'informations</li><li>• Développer la confiance en soi de chacun, en levant les phénomènes d'autocensure</li><li>• Mûrir et construire un projet personnel d'étude ambitieux et réaliste</li><li>• Créer une masse critique dans le lycée pour développer ou renforcer la dynamique interne d'élévation de l'ambition</li></ul>
<b>Public(s) cible(s) :</b> <p>198 lycéens à bon potentiel scolaire, de milieu modeste ou de territoires défavorisés, dont l'environnement familial ne connaît pas ou connaît peu les possibilités de l'enseignement supérieur.</p>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> <p>Un groupe de 25 lycéens est constitué au premier trimestre de l'année de seconde et est encadré par deux professeurs-référents jusqu'à la fin de l'année de Terminale. Le groupe se retrouve deux fois par mois : une alternance entre un événement à l'extérieur du lycée pour découvrir le monde professionnel et l'enseignement supérieur, et un atelier dans le lycée animé par les professeurs-référents pour préparer et évaluer les événements à l'extérieur, travailler en équipe et échanger entre participants. Des supports individuels permettent aux lycéens de garder une trace des informations recueillies pour qu'ils construisent progressivement leur projet d'études supérieures.</p>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> 5 lycées du Val d'Oise
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> <p>L'engagement dans la durée rend possible l'élaboration d'un projet personnel qui prenne réellement en compte les possibilités du lycéen (potentiel scolaire, goûts et aspirations) et la réalité des métiers et des filières. De plus, le partenariat entre l'ESSEC et les lycées du Val d'Oise permet de créer une véritable dynamique territoriale et de développer des liens entre le monde professionnel, l'enseignement supérieur et les lycées. Le projet contribue aussi à la valorisation de ces derniers.</p>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : Les lycées partenaires, leurs équipes pédagogiques et les familles des lycéens concernés, le rectorat de Versailles et l'inspection d'académie du Val d'Oise, des entreprises, des associations (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem</p>
<b>Partenaires financiers :</b> <p>ACSE (53000€), FEDER (10450€), Ministère de l'Éducation Nationale (138380€), aides privées (34475€)</p>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> <p>(1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 39 mois</p>
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> ESSEC <b>Type de structure :</b> organisme de formation
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> INJEP <b>Type de structure :</b> établissement public



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

<b>Introduction</b>	p5
<b>I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation</b>	p6
<u>A. Objectifs de l'expérimentation</u>	
<u>B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation</u>	
1. Public visé	<b>p6</b>
2. Bénéficiaires directs	
2.1. Statistiques descriptives	p6
2.2. Analyse qualitative	p9
3. Bénéficiaires indirects	<b>p12</b>
<b>II. Déroulement de l'expérimentation</b>	
<u>A. Actions mises en œuvre</u>	
1. La préparation du projet	
1.1. Elaboration de la démarche pédagogique	p13
1.2. Identification des établissements partenaires	p14
1.3. Recrutement des professeurs-référents	p14
1.4. Recrutement des lycéens	p16
2. La mise en œuvre du projet	
2.1. Formation des professeurs-référents	p17
2.2. Mise en œuvre de la démarche pédagogique	p18
3. L'achèvement du projet	
3.1. Recueil et analyse des données	p19
3.2. Accompagnement dans le post-bac	p20
3.3. Réappropriation de la démarche par les établissements	p20
<u>B. Partenariats</u>	
1. Partenaires opérationnels	<b>p21</b>
2. Partenaires financiers	<b>p23</b>
<u>C. Pilotage de l'expérimentation</u>	p23
<b>III. Enseignements généraux de l'expérimentation</b>	
<u>A. Modélisation du dispositif expérimenté</u>	p25
<u>B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</u>	p28
1. Public visé	<b>p29</b>
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	<b>p30</b>
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	<b>p30</b>
4. Impacts sur la structure	<b>p31</b>
<b>Conclusion</b>	p32
<b>Annexes</b>	

## Introduction

Le programme « Une grande école : pourquoi pas moi ? », a été lancé en 2002-2003 par la Chaire Entrepreneurial Social de l'ESSEC, intégrée depuis Janvier 2009 dans l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneurial Social. C'est un dispositif novateur dans la recherche d'une plus grande mixité sociale de l'enseignement supérieur.

Son évaluation a montré de façon très claire le changement radical de perspective d'avenir des lycéens accompagnés : projet d'études supérieures ambitieux, développement personnel important, engagement par la suite des bénéficiaires dans des actions de même type...

Elle a montré aussi la nécessité d'élargir le nombre de bénéficiaires dans les lycées pour créer la dynamique nécessaire pour impacter l'ensemble du lycée et préparer les lycéens à l'enseignement supérieur. C'est l'objet du dispositif POLLEN qui prendra en charge 10% des effectifs des lycées partenaires.

L'année précédant l'entrée dans l'expérimentation, POLLEN a été mis en œuvre auprès de six établissements déjà partenaires de l'ESSEC (programme *Une grande école : pourquoi pas moi ?*), pour des raisons de facilité de contact et pour accroître l'impact sur le lycée.

Cette première cohorte de 108 lycéens a permis de tester la maquette pédagogique.

L'Inspection d'Académie du Val d'Oise nous a ensuite suggéré de faire bénéficier les lycées de l'est du département, moins en lien avec des établissements d'enseignement supérieur, du programme POLLEN, celui-ci pouvant être un point d'appui à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé issu de la Réforme des lycées (rentrée 2010). C'est ce changement d'échelle qui a été l'objet de l'expérimentation.

L'expérimentation a été mise en œuvre sur 3 années soit 36 mois. Un suivi sera effectué au-delà des 3 ans pour mesurer l'impact du programme sur les trajectoires post bac.

Le territoire d'action est le département du Val d'Oise, pour des raisons de proximité géographique avec l'ESSEC implantée à Cergy et de dynamique territoriale (concertation avec le rectorat, partenariats avec des entreprises locales...).

POLLEN vise également à dégager des pratiques qui pourraient à terme être intégrées dans le système éducatif, en termes de méthodologie, de démarche pédagogique, d'outils et de supports.

Pour mieux comprendre l'analyse de l'expérimentation détaillée dans ce rapport, il convient de noter que le projet a eu trois évaluateurs successifs :

- L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'octobre 2009 (date de notre réponse à l'appel à projet) à février 2010 (retour du FEJ préconisant de compléter les modalités d'évaluation par une évaluation type randomisation, jugée incontournable)
- Le CREST, d'avril à décembre 2010 : sur les conseils du FEJ, nous avons retravaillé les modalités d'évaluation avec le CREST qui, 9 mois plus tard, se retirait du projet
- L'INJEP, de mars 2011 à juillet 2013.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### A. Objectifs de l'expérimentation

POLLEN est un dispositif de lutte contre les discriminations et vise des jeunes de milieu populaire, dans une finalité d'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Quatre objectifs généraux :

- Permettre aux lycéens de développer les qualités attendues chez un étudiant : autonomie, travail d'équipe, recherche efficace d'informations
- Développer la confiance en soi de chacun, en levant les phénomènes d'autocensure.
- Mûrir et construire un projet personnel d'étude ambitieux et réaliste
  - Connaître les possibilités d'études supérieures, les filières et les métiers
  - Mettre en relation les données recueillies avec ses capacités et ses centres d'intérêt
- Créer une masse critique dans le lycée pour développer ou renforcer la dynamique interne d'élévation de l'ambition

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### 1. Public visé

Les bénéficiaires sont des lycéens à bon potentiel scolaire, de milieu modeste ou de territoires défavorisés, dont l'environnement familial ne connaît pas ou connaît peu les possibilités offertes par l'enseignement supérieur et en particulier les filières sélectives et les filières dites d'excellence.

Plus largement que ces lycéens, c'est l'ensemble de l'établissement qui bénéficie de la dynamique apportée par le dispositif (formation des enseignants, réutilisation des outils développés dans le dispositif pour d'autres lycéens, mobilisation des équipes pédagogiques, implication des familles...).

Initialement, l'expérimentation visait à couvrir les 3 années d'engagement dans le programme (les classes de Seconde, de Première et de Terminale), soit le suivi complet d'une cohorte (120 lycéens) et le suivi partiel de deux autres cohortes recrutées les années suivantes (deux fois 120 lycéens).

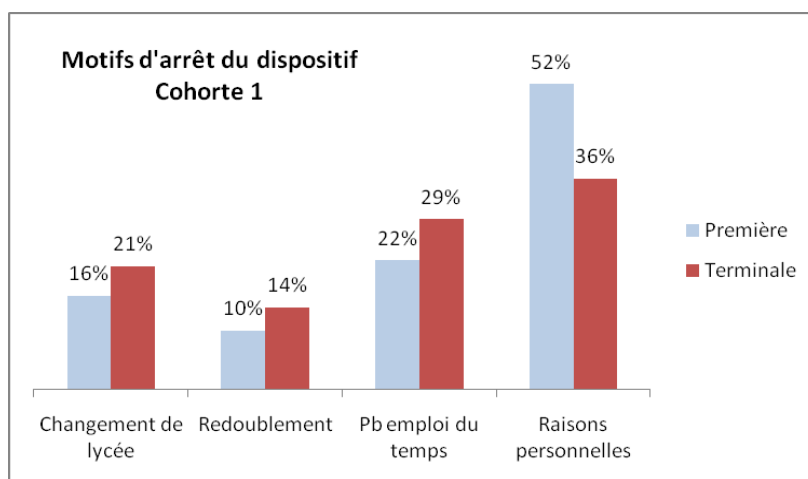
D'autres lycéens des établissements partenaires ont également bénéficié du programme, en assistant ponctuellement aux conférences prévues dans le dispositif. Nous évaluons le nombre de ces bénéficiaires indirects à une centaine.

#### 2. Bénéficiaires directs

##### **2.1. Statistiques descriptives**

###### **Première cohorte :**

- 114 lycéens recrutés sur 5 établissements au premier trimestre de l'année de seconde
- Année de seconde : 2 exclusions en cours d'année (motifs : comportement incompatible avec le programme)
- Année de Première : effectif quasi stable car 17 sont sortis du dispositif et 15 l'ont intégré
- Année de Terminale : une intégration, 14 sorties



**Deuxième cohorte :**

- 68 lycéens recrutés sur 3 établissements au premier trimestre de l'année de seconde
- Année de Première : 3 lycéens ont quitté le programme (1 pour démotivation, 1 pour problèmes personnels, 1 pour passage en STMG et incompatibilité d'emploi du temps)
- Année de Terminale (en cours): 2 lycéens ont quitté le programme (changement de lycée) et 1 intégration

Nous n'avons pas été en mesure de recruter la troisième cohorte initialement prévue (cf. page suivante).

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	114	83	1	198	35
Adultes	40	6	1	47	12
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	154	89	2	245	47

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
16-18 ans	198
<b>Situation</b>	
Lycéens en LEGT	198
<b>Niveau de formation</b>	
Niveau IV	198
<b>Sexe</b>	
Filles	124
Garçons	74
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Enseignants	27
Conseillers principaux d'éducation	2
Autres : <i>proviseurs et proviseurs-adjoints</i>	18

	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire



## Remarques

*Les lycéens intègrent le dispositif dès leur année de Seconde et sont accompagnés jusqu'à la fin de leur année de Terminale. Ils sont ensuite suivis dans le post-bac, par d'autres modalités.*

*Les familles des lycéens sont parties prenantes du dispositif; nous les rencontrons collectivement une à deux fois par an.*

*Au delà des enseignants référents qui mettent en oeuvre le dispositif (27, sur 5 établissements), le personnel de direction (proviseur et adjoints) et d'autres enseignants sont également impliqués, à différents degrés.*

*Le dispositif a également touché une centaine de lycéens des établissements partenaires, qui ont ponctuellement assisté aux conférences prévues dans le dispositif.*

## 2.2. Analyse qualitative

198 lycéens ont bénéficié du dispositif.

64 sont en Terminale sur l'année scolaire 2013-2014 et poursuivent donc le programme ; les autres sont suivis dans le post bac, à travers différentes modalités (journées de retrouvailles avec ateliers thématiques, liens par mail et par blog, témoignages sur leurs parcours).

Peu de lycéens ont quitté le dispositif en cours de route (cf. ci-dessus pour les motifs d'arrêts).

### Rappel du processus de recrutement des lycéens bénéficiaires

Les lycéens susceptibles d'intégrer le dispositif ont été identifiés au cours du premier trimestre par leurs professeurs principaux et les professeurs-référents du programme, selon les critères suivants :

- ils sont en classe de Seconde
- ils ont un bon potentiel scolaire
- ils sont motivés pour participer au projet
- leur environnement familial ne connaît pas ou peu les possibilités offertes par l'enseignement supérieur et les filières d'excellence
- ils s'engagent sur une durée de 3 ans

Les familles des lycéens identifiés ont été conviées à une réunion d'information, au cours de laquelle le dispositif a été présenté. Cette réunion a été co-animée par l'établissement et par l'ESSEC.

A l'issue de cette réunion, les lycéens qui souhaitaient intégrer le dispositif ont fait acte de candidature avec une lettre de motivation et un questionnaire à remplir, remis à la réunion.

Tous les lycéens candidats ont été reçus en entretien individuel, qui a permis de mieux faire connaissance avec le lycéen, de s'assurer qu'il avait bien compris ce que le programme pouvait lui apporter et les exigences d'assiduité que cela demandait. Cette étape a été très importante car le dispositif est basé sur une adhésion volontaire du jeune. Le choix des lycéens a été fait en accord avec l'équipe de direction du lycée.

Il est arrivé que des jeunes très motivés et répondant parfaitement aux critères ont présenté des « candidatures spontanées » pour rejoindre le programme en cours d'année, tandis que certains jeunes interrompaient leur participation au programme pour diverses raisons

(déménagement, difficultés scolaires, familiales, etc.). Ces demandes ont été étudiées au cas par cas avec les professeurs-référents.

Dans les lycées où il existe plusieurs dispositifs d'accompagnement de lycéens, nous avons mis en place une procédure de recrutement commune et concertée.

### **Difficultés de recrutement dues au protocole d'évaluation et à la réforme des lycées**

Il faut noter une réelle difficulté de recrutement des lycéens la première année. Le protocole d'évaluation randomisée a écarté certaines classes par tirage au sort : dans au moins deux établissements sur les 5 concernés, l'effectif de lycéens correspondant aux critères de recrutement a sensiblement baissé et a eu pour conséquence le recrutement de lycéens avec un niveau scolaire un peu plus juste, pour pouvoir atteindre l'effectif plancher nécessaire au bon déroulement pédagogique. Certains de ces lycéens ont arrêté le programme en Première, leurs difficultés devenant trop importantes.

De même, la mise en œuvre de la réforme des lycées à la rentrée scolaire 2010 a eu des conséquences sur la compatibilité des emplois du temps des élèves et des enseignants, excluant de fait certains d'entre eux.

### **Modification des effectifs**

Notre premier évaluateur ayant abandonné le projet en décembre 2010 (après le recrutement de la première cohorte décrit ci-dessus), nous avons dû poursuivre la mise en œuvre du dispositif avec le cadre précédemment posé (classes écartées...). L'arrivée d'un nouvel évaluateur en mars 2011 a permis de lever les contraintes liées à la randomisation. C'est ce qui explique l'intégration d'une quinzaine de lycéens au début de l'année de Première : des lycéens des classes écartées ont souhaité rejoindre le dispositif.

### **Recrutement des professeurs-référents**

Il est de la responsabilité de l'établissement de nommer deux professeurs-référents pour encadrer chaque cohorte de lycéens. Le choix entre bien souvent dans le projet d'établissement. Nous prenons ensuite le relais pour former ces enseignants à la mise en œuvre du programme.

Il n'y a pas eu de difficultés particulières les deux premières années pour trouver les professeurs-référents, mais pour la seconde cohorte, 2 établissements n'ont plus été en mesure de fournir l'encadrement, ce qui a conduit à ne pas recruter une troisième cohorte. Les motifs invoqués étaient l'augmentation de la charge de travail des enseignants (beaucoup d'heures supplémentaires à absorber, en lien avec la réforme des lycées) et l'engagement des enseignants partants dans autres projets.

Il faut souligner que les binômes d'enseignants qui se sont constitués pour encadrer une cohorte ont souhaité accompagner les lycéens jusqu'au bout et ne pas changer le binôme (sauf en cas de mutation ou de difficultés internes dans un lycée).

### **Mise en œuvre différenciée du dispositif selon les établissements**

A partir d'un même dispositif pédagogique proposé, nous avons noté une mise en œuvre différenciée dans les établissements. Plusieurs critères expliquent cela :

- la taille de l'établissement : le recrutement des lycéens et des professeurs-référents a été plus compliqué dans les deux établissements à petits effectifs et n'apportait pas une garantie de pérennité de mise en œuvre suffisante.

- l'éloignement géographique de l'établissement : 3 établissements sur 5 sont situés dans l'Est du Val d'Oise et tributaires des transports en commun, qui sont un frein à la ponctualité et à la mobilité des lycéens. Concrètement, un lycée n'a pas pu participer à deux rencontres faute de transport (panne et grève); les lycéens de deux autres établissements n'ont pas pu visiter les entreprises de leur choix car le temps de trajet était trop important. Pour faciliter la participation des lycéens, nous avons pris en charge l'affrètement d'un bus pour permettre aux deux établissements les plus éloignés de venir aux rencontres organisées à l'ESSEC.
- l'implication et le soutien de la direction : l'implication du chef d'établissement a été indispensable. Même si celui-ci a délégué à son adjoint le soin de mettre en œuvre le programme, seule l'autorité du chef d'établissement a permis de garantir des emplois du temps élèves et professeurs compatibles avec les exigences du programme et de garantir la pérennité du dispositif.
- la stabilité du fonctionnement : un turn-over trop important des enseignants ou de l'équipe de direction d'un établissement met en péril le dispositif. Nous avons eu le cas d'un lycée où 3 proviseurs se sont succédé en 3 ans : après le départ à la retraite du proviseur et la mutation du proviseur-adjoint l'année suivant le démarrage du programme, la dynamique n'était plus portée dans l'établissement. Cela a eu pour conséquence l'impossibilité de recruter le binôme de professeurs-référents d'encadrement : c'est une équipe de 10 enseignants qui a repris le programme, mais ce fonctionnement collectif n'a pas été satisfaisant, ni pour les enseignants ni pour les lycéens. Et un proviseur qui arrive dans un établissement ne se préoccupe d'un dispositif d'accompagnement de lycéens qu'une fois que tout le reste est calé ! Le groupe de lycéens constitué en Seconde n'a pu bénéficier que d'une partie du programme.

### **Perspectives**

L'expérimentation a été l'occasion de recueillir des données sur les jeunes de cette tranche d'âge, notamment leur scolarité et leurs choix d'orientation.

Les questionnaires remplis par les bénéficiaires sur les 3 années du programme nous ont montré l'évolution des projets d'études des jeunes : sont-ils cohérents entre la Seconde et la Terminale dans leur projection dans l'avenir ? qu'est-ce qui les fait changer d'avis ou qui leur apporte une curiosité particulière pour un secteur d'activité ou un métier précis ?...

Nous avons analysé ces données de façon à pouvoir renforcer ou modifier les modalités pédagogiques d'autres programmes d'Égalité des chances et à contribuer à une meilleure connaissance du sujet.

Hors expérimentation, le dispositif peut s'adapter à un public différent ou être intégré à un projet de classe ou d'établissement.

Nous avons formalisé des outils que nous proposons aux établissements, à destination d'un plus grand nombre de lycéens. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de ce rapport.

### 3. Bénéficiaires indirects

Plusieurs catégories de bénéficiaires indirects ont agi dans le dispositif :

- les autres lycéens
- les familles (parents et fratries)
- les équipes pédagogiques des lycées
- les professionnels et les étudiants qui sont venus témoigner

**Les autres lycéens :** POLLEN a touché environ 10% des lycéens d'un établissement. Le brassage des classes année après année, a montré que nombre de lycéens auront été en contact avec des lycéens ayant suivi le dispositif. Ainsi, 65% des lycéens POLLEN ont dit avoir été questionnés par leurs camarades sur des questions d'orientation. Parmi eux, 90% ont dit avoir pu apporter leur aide.

De plus, les conférences thématiques mensuelles du programme ont fréquemment accueilli des lycéens hors dispositif, à la demande des chefs d'établissement et des professeurs-référents. On a évalué cette ouverture à une centaine de lycéens supplémentaires.

**Les familles :** les parents ont été les premiers prescripteurs du programme. Ceux que nous avons interrogés soulignent leur rôle dans le soutien de leur enfant (discussions sur les apports du programme, motivation et assiduité) et l'impact sur la fratrie (transmission d'informations recueillies dans le programme, mise en confiance accrue pour l'avenir). Nous avons rencontré les familles au moins une fois par an, pour échanger sur leurs questions et pour renforcer leur implication dans le programme.

**Les équipes pédagogiques :** nous n'avons pas réussi à impliquer les conseillers d'orientation dans le dispositif, ces derniers n'étant que rarement à temps plein sur un établissement. Par contre, il n'y a pas eu d'hostilité vis-à-vis du programme. Nous avons noté que quand le rôle d'enseignant-référent est tenu par un CPE, l'accès au dossier des lycéens est facilité, notamment pour l'identification des lycéens en début de Seconde. Quant aux autres enseignants, le bouche-à-oreille a très bien fonctionné dans certains établissements (reprise d'outils créés par le dispositif, présence à des conférences thématiques...).

**Les professionnels et les étudiants :** environ 60 étudiants et une centaine de professionnels d'horizons variés ont croisé la route des lycéens au cours des trois années du programme. Leurs témoignages ont été précieux et ont permis aux lycéens de se projeter dans des études supérieures et parfois dans un métier précis. En retour, professionnels et étudiants nous ont assuré de l'importance pour eux de rencontrer ces lycéens, qui sont, ont-ils dit, « curieux » et « intéressés et intéressants ». Ils ont également signalé le sentiment d'utilité qui ressort de ces rencontres.

## II. Déroulement de l'expérimentation

Conçu dès le départ dans un fort partenariat avec l'Education Nationale, POLLEN a été mis en œuvre un an avant la réforme des lycées et a expérimenté un cadre d'accompagnement collectif qui s'est avéré proche de celui proposé par la réforme des lycées l'année suivante. Cela nous a incités, en lien avec le recteur de Versailles et l'Inspection d'Académie du Val d'Oise, à proposer à d'autres établissements de faire de POLLEN une des modalités de

l'accompagnement personnalisé prévu par la réforme : c'est le cadre qui a ainsi été défini pour l'expérimentation.

L'expérimentation a été conçue en trois phases :

- la préparation du projet (avril à décembre 2010)
- la mise en œuvre du projet (janvier 2011 à juin 2013)
- l'achèvement et la réappropriation du projet (avril à novembre 2013)

#### A. Actions mises en œuvre

##### 1. La préparation du projet

La phase de préparation du projet a été découpée en 4 actions majeures :

- L'élaboration de la démarche pédagogique
- L'identification des établissements partenaires
- Le recrutement des professeurs-référents
- Le recrutement des lycéens.

##### **1.1 L'élaboration de la démarche pédagogique**

###### **Un chargé de mission issu de l'Education Nationale**

Nous avons fait le choix de proposer une démarche pédagogique au plus proche de la réalité des établissements et des lycéens : nous avons associé, dès le début de l'élaboration du dispositif, un chargé de mission, professeur dans un de nos établissements partenaires.

Son rôle a été de participer à la formalisation du projet pédagogique du dispositif POLLEN (constat, mission, vision, objectifs, moyens, indicateurs, etc.) et d'apporter les éléments d'information nécessaires à la cohérence du dispositif avec les directives et le fonctionnement de l'Education Nationale.

###### **Une démarche pédagogique à expérimenter**

Une première maquette pédagogique a été construite par la chef de projet et le chargé de mission, et mise en œuvre sur un nombre restreint d'établissements, dès la rentrée 2009, dans un objectif de continuité des programmes d'Egalité des Chances portés par l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat social de l'ESSEC. L'évaluation pilote de cette année nous a permis de dégager des axes d'amélioration et de mieux prendre en compte les besoins des établissements et des lycéens, dans le cadre de l'accompagnement vers l'enseignement supérieur.

La démarche pédagogique finalisée a permis aux lycéens d'apprendre à se connaître (centres d'intérêt, potentiel...) et de découvrir les possibilités d'études supérieures, pour faire un choix d'orientation éclairé et adapté. Les apports ont été déclinés sur les trois années :

Pour les lycéens de Seconde :

- apprendre à apprendre, à être curieux (recherches personnelles, visites et rencontres...)
- identifier ses capacités, points forts, points faibles (questionnaires, tests, débats...)
- découvrir les filières et les métiers (conférences, témoignages...)
- faire un choix de série approprié

Pour les lycéens de Première :

- découvrir les filières et les métiers (conférences, témoignages...)
- expérimenter le travail en équipe (projet à réaliser)

- rendre concret son projet personnel d'étude

Pour les lycéens de Terminale :

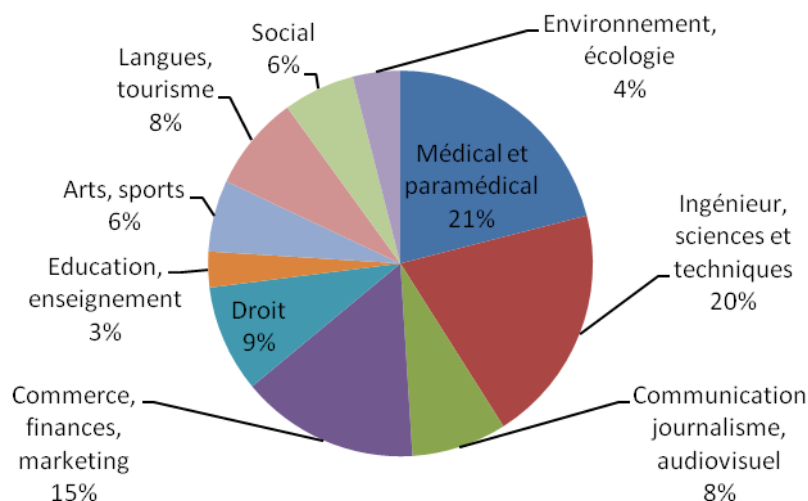
- rentrer dans la phase opérationnelle de son projet personnel d'étude (choix des écoles...)
- préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur (informations sur le logement, les bourses d'études...)

Le planning proposé chaque année a pris en compte la régularité des rencontres et l'alternance entre événements à l'extérieur du lycée et ateliers au lycée.

Les événements à l'extérieur du lycée ont été organisés sous forme de conférences sur des métiers ou des filières, de débats, de sorties culturelles, de visites d'entreprises, de rencontres de professionnels... Chaque événement a privilégié la rencontre et le témoignage de professionnels, d'étudiants.

Un questionnaire rempli par les lycéens lors du recrutement en Seconde, nous a permis d'identifier les centres d'intérêt des lycéens, et ainsi de proposer des événements répondant au mieux à leurs attentes, sans prétendre à l'exhaustivité :

### Domaines plébiscités par les lycéens



Les ateliers dans le lycée ont été animés par deux professeurs-référents :

- préparation de l'événement suivant (être acteur de ce qui va se passer) et retour sur l'événement précédent (donner du sens à ce qui vient de se passer)
- la seconde partie a été consacrée aux missions en équipe (blog pour les Secondes et préparation d'une sortie culturelle pour les Premières) et aux modules « Culture et ouverture »

Des partenariats ont été montés avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur et des institutions, afin d'apporter des réponses ciblées et pertinentes à nos objectifs. Ce point sera détaillé dans le chapitre sur les partenariats.

### 1.2 L'identification des établissements partenaires

L'Inspection d'Académie du Val d'Oise nous ayant suggéré de faire bénéficier les lycées de l'est du département, moins en lien avec des établissements d'enseignement supérieur, du

dispositif POLLEN, nous avons rencontré 14 établissements entre avril et juillet 2010. Sept d'entre eux ont choisi d'intégrer le dispositif et ont mis en place le processus de recrutement des lycéens (novembre), cinq sont finalement entrés dans le dispositif (voir recrutement des lycéens ci-dessous).

Les deux établissements qui n'ont pas été en mesure d'intégrer le dispositif étaient de profil très différent :

- d'un côté, un lycée avec 8 classes de seconde, avec deux enseignantes très motivées pour encadrer les jeunes : sur les 52 lycéens identifiés par les professeurs, il n'en restait que 30 après le tirage au sort des deux classes contrôle. La moitié des lycéens identifiés s'est portée candidate pour le dispositif (c'est le ratio normal) et, à l'issue des entretiens de motivation, seuls 8 lycéens correspondaient aux critères de recrutement. La promotion n'a donc pas pu être lancée.
- d'un autre côté, un établissement avec 15 classes de Seconde, mais avec une nouvelle proviseur qui n'a pas pu lancer la dynamique et impliquer les enseignants. Après une phase d'identification des lycéens difficile (seuls 16 lycéens ont été identifiés pour le dispositif dans un établissement qui comptait 495 élèves de Seconde), nous n'avons pas poursuivi le partenariat avec cet établissement, en accord avec la proviseur. Pour d'autres établissements avec des caractéristiques similaires, le recrutement n'a pas posé de problème.

Ces deux exemples nous ont montré qu'il n'était pas souhaitable de tenter de catégoriser les établissements en fonction de données objectives similaires (nombre de classes, effectifs...) pour mettre en place un fonctionnement rationalisé. Nous avons donc organisé nos partenariats avec les différents établissements en nous appuyant sur les forces en présence (degré d'implication de la direction et des enseignants, stabilité de l'établissement...), de façon à pouvoir ajuster notre suivi et notre accompagnement.

Une convention a été signée en début d'année avec chacun des établissements, définissant les modalités de mise en œuvre du partenariat. Un avenant est venu apporter les modifications nécessaires en début de chaque année (liste des bénéficiaires, programmation des activités).

### **1.3 Le recrutement des professeurs-référents**

#### **Pourquoi des enseignants ?**

La clé de voûte du programme repose sur l'encadrement des jeunes par les professeurs-référents, coordonnés par la chef de projet à l'ESSEC.

Les enseignants connaissent bien le public concerné (attitude et comportement des lycéens, facteurs de motivation et éléments de démotivation...) et le fonctionnement du système éducatif (environnement scolaire, enjeux liés à l'obtention du diplôme...). Leur expérience d'éducateur permet d'avoir le recul nécessaire pour envisager un accompagnement individuel et collectif dans le cadre d'un projet comme POLLEN.

#### **Pourquoi un binôme d'enseignants ?**

Le fonctionnement en binôme a permis de :

- apporter une co-animation innovante dans les ateliers, propice à éviter la relation de transmission de savoir habituelle,

- favoriser le travail en sous-groupes et accorder du temps à l'accompagnement de chaque lycéen.

Leur mission a été la suivante :

- préparation et animation des ateliers mensuels qui ont eu lieu au lycée, à l'aide des fiches fournies par l'ESSEC ;
- accompagnement des lycéens lors des événements mensuels à l'extérieur du lycée ;
- garantie de la continuité de l'alternance événements/ateliers pour permettre aux lycéens de s'approprier les informations recueillies ;
- accompagnent des lycéens dans l'élaboration de leur projet personnel d'études ;
- participation aux réunions d'information et de concertation avec l'ESSEC ;
- transmission de bilans réguliers à l'ESSEC sur la mise en œuvre du programme dans leur lycée.

#### 1.4 Le recrutement des lycéens.

L'identification des lycéens a été faite dans toutes les classes de Seconde, selon les critères sociaux et de potentiel scolaire. En moyenne, sur les 7 lycées qui ont lancé le processus de recrutement, ¼ des lycéens de Seconde ont été identifiés par leurs professeurs principaux comme correspondant aux critères du dispositif.

1/3 des classes ont ensuite été écartées et sont devenues des classes témoins pour l'évaluateur pour deux raisons :

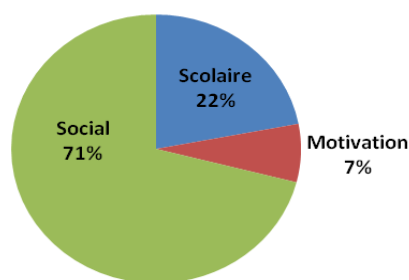
- incompatibilité avec le programme (cours le mercredi après-midi) : pour 3 lycées
- tirage au sort (exigences de l'évaluation) : 3 lycées

Le septième lycée a conservé la totalité des candidatures de lycéens car n'ayant que 4 classes de Seconde, il était impossible d'écarter une classe sans mettre le recrutement en péril.

55% des lycéens des classes test ont candidatés (le dispositif reposant sur un engagement volontaire du jeune).

¼ des lycéens ont été retenus dans le dispositif après entretien individuel de motivation.

Critères de non sélection des candidats après entretien individuel



#### 2. La mise en œuvre du projet

Nous avons considéré que la phase de mise en œuvre du dispositif a commencé en janvier 2011, début des activités de la première cohorte de lycéens, et s'est terminée en juin 2013, par la cérémonie de remise des attestations de participation aux lycéens de cette même cohorte.



2 axes principaux de mise en œuvre :

- la formation et l'accompagnement des professeurs-référents
- la mise en œuvre de la démarche pédagogique : programmation annuelle des activités

### **2.1 Formation et accompagnement des professeurs-référents**

Les professeurs-référents ont été sollicités 4 fois dans l'année, pour des temps de formation et pour apporter leur regard et leur analyse sur la mise en œuvre du programme dans leur établissement :

- lors des réunions :
  - en début d'année : accueil des nouveaux professeurs-référents, présentation du programme et partage d'expérience
  - en fin d'année : bilan de l'année écoulée et perspectives pour l'année à venir (comité de pilotage)
- pour des bilans écrits :
  - à mi-année : prendre du recul sur la mise en œuvre du programme afin d'améliorer la pratique d'ici la fin de l'année (bilan sur l'assiduité/l'absentéisme des lycéens, la prise de parole des lycéens, leur implication et leur évolution ; le positionnement du professeur-référent)
  - en fin d'année : analyser et améliorer le programme (réussites, difficultés ou échecs dans la mise en œuvre, apports au niveau personnel et professionnel, suggestions de modifications sur le programme et les modalités de mise en œuvre, sur le fonctionnement avec l'équipe de l'ESSEC, souhait de poursuivre dans la mission).

La réunion de rentrée a permis aux professeurs-référents de prendre en main le dispositif pour le mettre en œuvre dans son établissement. Il s'agissait de :

- Faire connaissance (créer une « communauté de professeurs-référents »)
- Connaître l'équipe de l'ESSEC
- S'approprier le programme (fondements, valeurs, continuité pédagogique, outils, modalités de suivi et d'évaluation...)
- Approfondir les missions : des ateliers par niveaux

Les supports pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre du programme et au suivi des lycéens, ont été remis aux professeurs-référents, explicités lors de la réunion et mis en ligne sur un site à accès réservé. Chaque binôme de professeurs-référents a pu adapter et enrichir ces supports et ces outils ou bien les utiliser tels quels :

- Le livret individuel du lycéen ;
- Le Blog du programme ;
- Des questionnaires et outils d'évaluation ;
- Le Guide du professeur-référent ;
- La Mission Coopération ;
- Le programme POLLEN de Seconde (contenu pédagogique) ;
- Le programme POLLEN de Première (contenu pédagogique) ;
- Le programme POLLEN de Terminale (contenu pédagogique) ;

Un lien régulier a été établi avec les professeurs-référents tout au long de l'année (mail, téléphone, discussions informelles lors des événements...).

## **2.2 Mise en œuvre de la démarche pédagogique**

La démarche pédagogique s'est appuyée sur l'alternance entre rencontres à l'extérieur du lycée (événements) et rencontres dans le lycée (ateliers), décrite plus haut.

Chaque début d'année a donc demandé :

- La communication de la programmation des rencontres communes aux professeurs-référents en début d'année. Chaque établissement a ensuite complété ce planning par ses propres dates d'ateliers, ces dernières prenant en compte les particularités des emplois du temps des enseignants et des lycéens, des dates d'examens blancs, de voyages scolaires... ;
- Eventuellement, le recadrage de certains événements, en fonction des retours des professeurs-référents et des lycéens de l'année précédente ;
- La production et la diffusion des outils et supports individuels pour les lycéens.

### **Pilotage des événements**

Un événement est une rencontre mensuelle avec des professionnels et des étudiants sur une thématique précise pour connaître les spécificités, les voies d'accès et les débouchés de filières et de secteurs d'activités.

20 événements POLLEN ont été organisés chaque année, répartis sur les 3 niveaux.

Pour chaque événement, un cahier des charges a été élaboré, définissant la thématique à aborder, les apports souhaités pour les lycéens et les modalités de mise en œuvre.

3 types de rencontres ont ainsi été créés :

- Sur des thématiques directement liées au cœur de métier de l'ESSEC et aux compétences de la chef de projet et du chargé de mission (ex : les études en CPGE, apprendre à apprendre, des visites d'entreprises, des simulations d'entretien avec des professionnels...)
- En partenariat avec des structures compétentes (ex : les études à l'Université avec l'Université de Cergy-Pontoise, les métiers de l'ingénieur avec l'EPMI, les métiers du droit avec les TGI de Pontoise et de Versailles...)
- En intégrant dans la programmation d'autres manifestations ouvertes à tous (ex : les Entretiens de l'Excellence organisés par le Club du XXIème siècle, le Salon APB...)

La création et le pilotage d'une rencontre ont été formalisés par le schéma suivant :

- 3-4 mois avant : Rechercher et contacter les intervenants (professionnels et étudiants) les plus pertinents pour la thématique de l'événement. Leur envoyer la plaquette d'information du programme et le cahier des charges de l'événement : date, heure, lieu, cadrage de l'intervention souhaitée. Cadrer les interventions et veiller à la cohérence de la rencontre.
- 1 mois avant : Veiller à la cohérence entre l'événement et la fiche atelier de préparation de l'événement. Préparer l'organisation logistique de l'événement (réservation de salles, équipement technique, signalisation interne, prise de photos...). Préparer les supports (documents, livrets, diaporamas...).
- 1 semaine avant : Transmettre aux intervenants les questions préparées par les lycéens lors de l'atelier. S'assurer de leur présence à l'événement.
- Le Jour J : Coordonner l'événement : accueillir les intervenants et les participants, lancer l'événement...En fin d'événement, proposer un bilan à chaud aux intervenants.
- 15 jours à un mois après : Rédiger un bilan de l'événement à partir des retours des lycées et des professionnels et le communiquer aux intervenants et aux professeurs-référents

Un membre de l'équipe d'évaluation était présent à chaque rencontre.

### **Création de supports pédagogiques**

Nous avons élaboré plusieurs types d'outils et de supports pédagogiques pour faciliter la mise en œuvre de la démarche pédagogique :

- Pour les lycéens :
  - le Mémento, remis aux lycéens de Seconde : livret personnel dans lequel chaque lycéen a été invité à garder une trace écrite de tout ce qu'il a découvert dans ses 3 années dans le programme (intervenants rencontrés, informations, adresses, références...)
  - le livret « construire son projet personnel d'études supérieures » pour les lycéens de Terminale : des conseils pour aider les lycéens à finaliser leur projet, allant de la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation à la découverte de l'univers professionnel, en passant par l'entretien de motivation.
  - des livrets thématiques remis lors de certaines conférences (les études après le bac, les études en CPGE, la vie étudiante), au cours desquelles de nombreuses informations théoriques étaient données, ce qui nécessitait de laisser une trace écrite.
  
- Pour les professeurs-référents :
  - Des fiches ateliers détaillées pour l'animation des séances dans les établissements
  - La démarche pédagogique pour « organiser une sortie culturelle », temps fort de l'année de Première
  - Un guide d'utilisation du blog et du site des professeurs-référents
  - Des modules de Culture Générale pouvant être utilisés au choix des professeurs-référents lors des ateliers

Tous ces supports ont été bien accueillis par les lycéens comme par les professeurs-référents. Seul le Mémento, qui nécessitait un passage à l'écrit par les lycéens, a été utilisé de manière très différente selon les établissements ; nous avons constaté que les professeurs-référents qui en faisaient un passage obligé dans le déroulement des ateliers obtenaient de bien meilleurs résultats, que lorsque l'écriture était laissée à l'initiative des lycéens.

### **3. L'achèvement du projet**

Bien que l'expérimentation dans le cadre du FEJ ait pris fin en juillet 2013, nous poursuivons l'analyse des informations recueillies pendant ces 3 années, ainsi que l'accompagnement de la première cohorte dans l'enseignement supérieur et de la seconde cohorte en Terminale sur l'année scolaire 2013-2014.

#### **3.1 Recueil et analyse des données**

Tout au long de ces trois années d'expérimentation, nous avons collecté des données nous permettant à la fois de recadrer les modalités pédagogiques d'une année sur l'autre, et à la fois de mener une évaluation sur le dispositif et son impact.

Les supports de recueil de données étaient variés :

- Questionnaires de bilan de fin d'année pour les lycéens
- Questionnaires de bilan de mi-année et de fin d'année pour les professeurs-référents
- Résultats scolaires des lycéens (bulletins trimestriels)
- Choix d'orientation des lycéens en Terminale
- Retour des ateliers mis en œuvre par les professeurs-référents tous les mois

Pour éviter que les lycéens aient deux supports à remplir, nous avons été amenés à modifier nos questionnaires de bilan de fin d'année à destination des lycéens, pour qu'ils correspondent également aux besoins de l'évaluateur. Nous avons par exemple transformé les questions ouvertes en questions fermées et utilisé un logiciel de saisie en ligne, pour faciliter ensuite l'exploitation des données. Ce travail de reformulation des questionnaires a été très intéressant : les conseils de l'évaluateur nous ont aidé à préciser nos attentes et à clarifier la terminologie employée.

### **3.2 Accompagnement dans le post-bac**

L'expérience des autres programmes de l'ESSEC a montré qu'il ne suffisait pas d'accompagner les lycéens jusqu'au bac, le passage à l'enseignement supérieur étant bien souvent porteur d'incertitudes, de doutes et de questions concrètes. De plus, nous souhaitons faire perdurer l'appartenance à la communauté des lycéens ayant bénéficié des dispositifs de l'ESSEC.

C'est pourquoi nous avons mis en place, en lien avec la chef de projet Post-bac de l'ESSEC, des modalités précises d'accompagnement des anciens des programmes :

- Une plateforme en ligne, apportant des réponses aux questionnements les plus fréquents des lycéens dans leurs premières années en études supérieures : les choix d'orientation et de réorientation, le financement, l'expérience professionnelle, la préparation de concours...
- Une page et un groupe privé Facebook, sur lesquels sont échangées les informations et les questions des anciens entre eux ; c'est également la solution la plus efficace pour solliciter des jeunes pour qu'ils viennent témoigner de leur parcours auprès des lycéens dans le dispositif.
- Une journée de retrouvailles pour les anciens, avec des ateliers d'échanges sur les filières d'enseignement supérieur et des ateliers professionnels (perfectionner son CV et sa lettre de motivation, etc), le tout dans une grande convivialité et avec le plaisir de se revoir.

### **3.3 Réappropriation de la démarche par les établissements**

Au mois d'avril 2013, nous avons rencontré les proviseurs, proviseurs-adjoints et professeurs-référents des établissements partenaires, afin de définir ensemble les modalités de réappropriation des outils développés dans le dispositif POLLEN. Ces rencontres faisaient suite à des sollicitations exprimées par les établissements de poursuivre la dynamique lancée depuis 3 ans. Là encore, nous avons dû proposer un cadre assez large, afin que chaque établissement puisse mener sa propre réflexion sur la meilleure intégration possible des outils POLLEN aux actions déjà existantes dans l'établissement.

Nous développerons cette analyse dans la partie « Enseignements généraux de l'expérimentation » de ce présent rapport.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Il nous a paru essentiel d'établir des partenariats avec différentes structures pouvant accueillir et informer les lycéens, dans un objectif de découverte d'une filière ou d'un secteur d'activité : établissements d'enseignement supérieur et associations d'étudiants, réseaux de professionnels, institutions...

La proximité géographique du partenaire a été un des premiers critères de choix pour faciliter le déplacement des lycéens, mais aussi pour renforcer l'ancrage territorial du dispositif.

Nous avons établi trois types de partenariats opérationnels :

- Avec des structures (cf. tableau ci-dessous) intervenant lors d'événements à l'ESSEC ou dans la structure-même
- Avec des entreprises
- Avec des particuliers

<b>Nom de la structure partenaire</b>	<b>Type de structure partenaire</b>	<b>Rôle dans l'expérimentation</b>
Université de Cergy-Pontoise	Etablissement d'Enseignement Supérieur	Partenariats sur 2 événements : <ul style="list-style-type: none"><li>• Visite de l'Université + conférence sur les spécificités des études à l'université</li><li>• Présentation des modalités d'études à l'étranger et des programmes de mobilité européenne et internationale (Service des Relations Internationales)</li></ul>
Association C2P1	Association d'étudiants (Université Paris Descartes)	Accueil des lycéens à Paris Descartes : présentation de la PAES et échange avec les étudiants de l'association
EPMI	Ecole d'Ingénieurs de Cergy	Visite et présentation d'une école d'ingénieurs, des voies d'accès et des débouchés de ce type d'études
Elles bougent	Association	Présentation de l'association et témoignages de femmes ingénieurs
Ingénieurs et Scientifiques de France	Fédération d'associations	Présentation de l'association et témoignages d'ingénieurs

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) de Pontoise et de Versailles	Structure administrative	Accueil aux Tribunaux de Grande Instance de Pontoise et de Versailles Présentation des métiers du droit Echanges avec des professionnels Séances de comparution immédiate
CFJ Paris (Centre de Formation des Journalistes)	Ecole de journalisme	Présentation des voies d'accès et des débouchés des métiers du journalisme Témoignages de journalistes de média variés

Les partenariats avec les entreprises et avec des particuliers ont pris la forme de sollicitations directes en fonction des besoins du dispositif. Chaque sollicitation a fait l'objet d'un cadre bien défini (objectif du partenariat, date et lieu, interventions souhaitées...) et portait sur des objets différents :

- le témoignage de professionnels lors des événements (exemple : pour une conférence sur les métiers du commerce, 8 professionnels de 6 entreprises différentes et 6 étudiants sont venus témoigner sur leur parcours et leurs métiers)
- les visites d'entreprise : individuellement ou collectivement, nous avons proposé 7 visites d'entreprises à la première cohorte, que les lycéens choisissaient ensuite en fonction de leur projet d'études. Plusieurs secteurs d'activité étaient représentés : l'industrie, la communication, l'environnement, la banque, la santé, le conseil, l'immobilier. Certains lycéens ont choisi de ne pas participer à ces visites, car les secteurs proposés ne correspondaient pas à leurs attentes ; d'autres ont par contre saisi l'opportunité pour faire plusieurs visites, des places ayant été laissées vacantes.
- les simulations d'entretien : des professionnels de notre réseau ont été sollicités à titre individuel, pour venir faire passer des entretiens blancs aux lycéens, exercice indispensable pour apprendre aux lycéens à se présenter, à expliquer leur parcours et à formuler une demande précise (intégrer une école d'enseignement supérieur, obtenir un job d'été...). Ces entretiens ont été menés dans un cadre d'exigence bienveillante de la part des professionnels.

En règle générale, un partenariat établi avec une structure ou un individu, a été reconduit l'année suivante. Nous n'avons eu qu'un dysfonctionnement nécessitant un arrêt de la collaboration initiée (malgré l'accord du dirigeant, la visite proposée n'a pas permis une réelle découverte des métiers et des conditions de travail : les lycéens, et l'enseignante qui les accompagnait, ne se sont pas sentis bien accueillis et n'ont pas pu rencontrer les professionnels qui auraient dû les recevoir).

Les professionnels nous ont régulièrement fait part de leur satisfaction à l'issue de ces rencontres (sentiment d'utilité, plaisir d'échanger avec des jeunes motivés...).

Nous n'avons cependant pas pu proposer autant de visites que nous l'aurions voulu, car certaines entreprises n'ont pas répondu à nos sollicitations ou ont refusé d'accueillir des lycéens, étant déjà fortement sollicités par ailleurs.

## 2. Partenaires financiers

Les principaux partenaires financiers du dispositif étaient :

- le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : continuera-t-il ?
- le Ministère de l'Education Nationale via le rectorat de Versailles
- l'ESSEC (fonds propres) : continue de contribuer au financement de l'essaimage du dispositif
- l'ACSE (via le dispositif des Cordées de la Réussite) : dispositif potentiellement remis en question par l'Etat. Grandes incertitudes
- des aides privées (essentiellement des entreprises) : ne poursuivent pas
- le Fonds Européen de Développement Régional : déjà terminé

Toutes ces aides ont fait l'objet de demandes de subventions annuelles et ont nécessité des rapports d'exercice annuels également.

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	37%
Cofinancements extérieurs à la structure	44%
Autofinancement	18%

### C. Pilotage de l'expérimentation

Nous avons constitué un comité de pilotage pour faire circuler l'information, garantir la cohérence et le bon déroulement de l'expérimentation, et décider des ajustements et des nouveaux développements.

#### **Composition du comité de pilotage**

Sa composition répondait avant tout au besoin de concertation de toutes les parties prenantes du dispositif, à l'exception des lycéens dont la participation au pilotage ne nous semblait pas évidente à mettre en œuvre, ni pertinente dans le modèle actuel :

- Les proviseurs, proviseurs-adjoints et professeurs-référents des établissements partenaires ;
- La chef de projet et le chargé de mission qui mettent en œuvre le programme et en assurent la coordination ;
- La responsable des programmes d'Egalité des Chances de l'ESSEC ;
- Eventuellement, les autres chefs de projet des programmes d'Egalité des Chances de l'ESSEC ;
- Eventuellement, les représentants des ressources internes de l'ESSEC : services généraux (salles, matériel, accès, etc.), service communication ... ;
- Un ou plusieurs représentants de l'équipe d'évaluation.

### **Rôle du comité de pilotage**

Nous avons réuni le comité de pilotage une à deux fois par an : au mois de septembre (démarrage de l'année) et au mois de juillet (clôture de l'année). Le choix de ces périodes permettait de poser le cadre de l'année à venir et de régler les éventuels dysfonctionnements liés aux emplois du temps, et à la fois de dresser le bilan du partenariat et d'affiner les modalités pour l'année à venir.

Lors des comités de pilotage, les proviseurs et proviseurs-adjoints ont apporté leur vision de l'impact du projet dans leur établissement et les difficultés de fonctionnement. Les professeurs-référents ont quant à eux fait état du bilan de la mise en œuvre du programme, et ont enrichi le dispositif de leur expérience.

Le comité de pilotage a eu un rôle prépondérant au moment de la mise en œuvre du partenariat, notamment sur les modalités d'évaluation par randomisation. Cette question a soulevé de nombreux débats sur la faisabilité d'une telle méthode dans un établissement scolaire, sur l'éthique... Plusieurs rencontres ont été nécessaires avant d'obtenir l'adhésion des établissements ; une procédure différenciée a ensuite été mise en œuvre selon les caractéristiques des lycées.

Le comité de pilotage nous a également permis de gérer au mieux l'abandon de la randomisation suite à la démission de l'évaluateur, puis la présentation du processus d'évaluation de notre troisième évaluateur quelques mois plus tard.

### **Echanges dans le cadre du FEJ**

Nous avons participé à un atelier d'échanges sur la thématique « Lutte contre les discriminations », en octobre 2010. Nous avons été sollicités pour témoigner avec notre second évaluateur, le CREST, sur notre fonctionnement en binôme lors de la table-ronde sur l'évaluation. Cela a été l'occasion de poursuivre nos échanges sur les difficultés soulevées avec les établissements et de les confronter aux processus d'évaluation d'autres projets.

Cet atelier nous a également permis de mieux comprendre la Mission d'Animation du FEJ (fonctionnement de l'Extranet, rapports à déposer...) et de nous sentir partie prenante d'une dynamique nationale.

La rencontre avec d'autres porteurs de projets lors du forum d'échanges, a renforcé le lien déjà créé dans d'autres lieux avec certains porteurs.

Par contre, nous n'avons pas eu de lien avec le coordinateur régional IDF de la MAFEJ. Comme nous n'avons pas eu de difficultés particulières, nous n'avons pas fait appel à lui. Nous n'avons pas été contactés par ses services non plus.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

Dès sa conception d'origine, le dispositif POLLEN visait à :

- S'intégrer au maximum dans le fonctionnement et les pratiques éducatives des établissements, afin de se positionner comme un complément à destination des lycéens correspondants au profil des programmes d'Égalité des Chances et de lutte contre les discriminations,



- S'enrichir des retours d'expériences des premières années (bilans et évaluation des lycéens et des équipes pédagogiques) afin de donner une meilleure adéquation au programme et de permettre aux établissements de s'approprier POLLEN.

#### A. Modélisation du dispositif expérimenté

##### **Descriptif du dispositif**

POLLEN est un dispositif d'accompagnement collectif des lycéens dans la construction de leur projet personnel d'études supérieures, de la Seconde à la Terminale. Il n'intervient pas sur le champ disciplinaire, mais vise à développer des capacités de coopération, d'initiative, de créativité et d'autonomie chez le lycéen, et à lui permettre d'aller au plus loin de ses capacités en choisissant une orientation adaptée et ambitieuse.

Un groupe de 25 à 30 lycéens est constitué au premier trimestre de l'année de seconde et est encadré par deux professeurs-référents jusqu'à la fin de l'année de Terminale. Le groupe se retrouve deux fois par mois : une alternance entre un événement à l'extérieur du lycée pour découvrir le monde professionnel et l'enseignement supérieur, et un atelier dans le lycée animé par les professeurs-référents pour préparer et évaluer les événements à l'extérieur, travailler en équipe, échanger entre participants et enrichir sa culture générale. Des supports individuels permettent aux lycéens de garder une trace des informations recueillies pour qu'ils construisent progressivement leur projet d'études supérieures.

##### **Modélisation des étapes du dispositif**

Le dispositif permet aux lycéens d'apprendre à se connaître (centres d'intérêt, potentiel...) et de découvrir les possibilités d'études supérieures, pour faire un choix d'orientation éclairé et adapté.

Chaque année peut être considérée comme une étape et a sa propre cohérence, s'intégrant également dans la démarche globale du dispositif sur les 3 ans :

- Le premier trimestre de **l'année de Seconde** permet aux lycéens de prendre leurs marques dans un nouvel établissement, et de mesurer l'écart entre le collège et le lycée (quantité de travail à fournir, méthodologie...). C'est aussi la période pendant laquelle les équipes pédagogiques vont identifier les lycéens susceptibles d'entrer dans le programme. C'est pourquoi le programme ne commence qu'en Janvier de l'année de Seconde.

Les lycéens POLLEN proviennent de classes différentes et, selon l'effectif de l'établissement, il ne peut y avoir qu'un ou deux élèves par classe dans le groupe. Ils ne se connaissent pas, font parfois preuve de timidité et n'ont pas l'habitude du fonctionnement en groupe ou en équipe : les premières séances doivent donc aider à créer le groupe et à montrer que le programme n'est pas une nouvelle discipline scolaire.

Le dispositif fait le choix de présenter un panorama général des études après le bac dès la Seconde, car cela a un impact sur le choix de la série du bac et sur les résultats à obtenir pour intégrer telle ou telle filière du supérieur.

L'ouverture à la culture générale vise à donner envie d'être curieux. Prendre un temps d'échange à chaque atelier, développe la prise de parole devant un groupe et la satisfaction de pouvoir participer à cet échange grâce à ses connaissances.

L'événement de fin d'année sur la Culture Générale donne des clés pour déclencher l'autonomie du lycéen dans la construction de son bagage personnel.

L'année de Seconde est aussi la première rencontre avec des professionnels et des étudiants, à qui les lycéens vont poser des questions.

Enfin, la mission communication constitue le fil conducteur de l'année. La rédaction d'articles à poster sur le blog POLLEN, commun à tous les lycées partenaires, permet le travail en équipe et l'échange d'informations.

- **L'année de Première** est plus longue que celle de Seconde (d'octobre à juin). Il convient donc de prendre en compte le rythme scolaire plus soutenu (TPE, voyages scolaires, contrôles communs, bacs blancs) et d'éviter l'essoufflement, tout en maintenant l'assiduité aux rencontres du programme.

L'expérience montre que les événements qui obtiennent le plus fort taux de satisfaction, sont ceux qui correspondent aux centres d'intérêts des lycéens, mêmes pour ceux qui n'ont pas encore de projet d'études précis. Mais POLLEN vise également à ouvrir le champ des possibles, par la variété des thématiques abordées. Sept thématiques sont abordées sur l'année, de façon à couvrir une palette la plus large possible de secteurs d'activités et de filières d'études (ces thématiques ont été choisies à partir des centres d'intérêt exprimés par les lycéens POLLEN de la première promotion, choix confirmés par les deux promotions suivantes) :

- Les études à l'université (à l'extérieur)
- Les études de Santé (à l'extérieur)
- Les études en classe préparatoire
- Les métiers du droit (à l'extérieur)
- Les métiers de l'ingénieur (à l'extérieur)
- Les métiers de l'information
- Les métiers du commerce

Quatre événements sont organisés en partenariat avec les structures compétentes et se déroulent à l'extérieur de l'ESSEC : l'objectif est d'aller sur place pour mieux se projeter.

L'accès à certains métiers et à certaines filières étant déterminé par la série du bac (ex : les métiers de l'ingénieur et les études de santé concernent prioritairement la série scientifique), des événements sont programmés en parallèle pour permettre à chacun de construire son propre parcours (santé/droit et ingénieurs/information).

La mission coopération est le fil conducteur de l'année, avec une démarche de conduite de projet égrenée au fur et à mesure des ateliers. Un document reprend toute la démarche de l'année.

- **Sur l'année de Terminale**, POLLEN propose un parcours plus individualisé car les besoins sont différents, liés aux choix personnels. Pendant deux ans, POLLEN a proposé aux lycéens des rencontres collectives avec des professionnels, des étudiants et des enseignants, pour qu'ils puissent faire un choix d'orientation éclairé. Ils ont construit et affiné leur projet personnel d'études : ils ont

peut-être une idée précise de métier ou d'études supérieures, ou peut-être ont-ils encore besoin de temps pour y réfléchir.

Au second trimestre de l'année de Terminale, ils auront à exprimer leurs vœux d'orientation sur APB pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Ils ont également à continuer leurs efforts scolaires pour obtenir le bac...

Quatre événements sont communs à tous les lycéens de Terminale :

- Pour commencer l'année, les lycéens et leurs parents sont invités à un événement sur la vie étudiante (octobre) : échanger sur les différents aspects de la vie étudiante (logement, financement des études, transport, santé, etc).
- En Janvier, le Salon APB : confronter ses premières idées de choix d'orientation et s'approprier le fonctionnement d'APB.
- En Avril, une rencontre avec des étudiants étrangers et des étudiants français ayant étudié ou fait un stage à l'étranger : mieux comprendre l'intérêt et les enjeux d'une expérience internationale dans un cursus d'études supérieures.
- La fin de l'année sera marquée par la remise des attestations de participation au programme pendant les 3 années (juin).

Trois leviers individuels ou semi-collectifs :

- Novembre-Février, une découverte de l'univers professionnel (visite d'entreprise et rencontre avec des professionnels) : connaître un secteur d'activité et mieux comprendre en quoi consistent les métiers.
- Janvier-Mars, des Journées Portes Ouvertes : vérifier que les établissements d'Enseignement Supérieur visés correspondent aux attentes.
- Mars-Avril, des simulations d'entretien avec des professionnels : s'entraîner à se présenter et à mettre en valeur son parcours et ses qualités.

Les lycéens pourront, selon leurs besoins et en fonction de leur implication, utiliser un, deux ou les trois leviers proposés : l'équipe de l'ESSEC et les professeurs-référents les aideront dans ces démarches, mais cela ne fonctionnera que si les lycéens deviennent vraiment acteurs (initiatives, expression des souhaits, prises de contacts, etc). Les ateliers au lycée continueront à être des lieux de préparation et d'échanges avec les professeurs-référents et entre lycéens.

Cette démarche s'étalera de novembre à mars, pour que le maximum d'informations soit recueilli avant la fin de la saisie des vœux sur APB.

### **Taille du dispositif**

Le dispositif expérimenté était basé sur un pilotage centralisé de l'ESSEC, condition nécessaire à la création et à l'expérimentation du programme. L'expérience a montré que la taille idéale pour un fonctionnement optimal, est un partenariat avec 5 à 6 lycées, soit 100 à 140 lycéens par promotion (les aspects logistiques changent de registre lorsque l'on franchit les 150 élèves).

Quand ces conditions ne sont pas réunies, le programme ne peut être mis en œuvre dans son modèle actuel ; il convient donc de réfléchir à une adaptation des outils et des supports déclinés par POLLEN, afin qu'ils soient réinvestis dans les actions menées par les établissements, dans une plus grande autonomie.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

A partir de la trame pédagogique décrite, plusieurs possibilités sont envisageables pour transférer le dispositif :

- soit un transfert à l'identique, avec un pilotage centralisé et une masse critique d'au moins 5 établissements : cela pourrait concerner un bassin d'éducation ou un regroupement d'établissements souhaitant mettre en place cette dynamique, ou encore un établissement d'enseignement supérieur ;
- soit une appropriation de la démarche pédagogique par un seul établissement, avec une adaptation du contenu. Par exemple, depuis la rentrée 2012, POLLEN est mis en œuvre par le lycée Bellepierre de Saint-Denis à la Réunion. Après un travail de concertation et d'ajustement des modalités, le lycée s'appuie sur la démarche pédagogique existante et est autonome dans l'organisation de certains événements, d'autres étant mis en œuvre par l'ESSEC et proposés au lycée Bellepierre par visioconférence. La chef de projet de l'ESSEC a un rôle d'accompagnement des professeurs-référents à distance.
- soit une adaptation des outils créés dans le dispositif de façon à ce qu'ils s'intègrent dans l'offre d'accompagnement déjà existante dans l'établissement : cette modalité est en cours depuis la rentrée 2013 dans plusieurs établissements qui ont participé à l'expérimentation du dispositif et qui ne souhaitent pas perdre la dynamique lancée.

### **Conditions de transférabilité**

L'expérimentation nous a permis de dégager 5 conditions indispensables à la réussite de la mise en œuvre du dispositif :

- Le pilotage du chef d'établissement (ou une délégation claire au chef d'établissement adjoint).

C'est par le chef d'établissement que l'équipe éducative va être impliquée dans le dispositif : les enseignants en premier lieu (ceux qui deviendront les professeurs-référents, les professeurs principaux de Seconde pour l'identification des lycéens et le corps enseignant dans son ensemble), mais également les CPE, les COPSY, l'intendant, les documentalistes, les assistants d'éducation.

Un bon niveau d'information et une bonne compréhension des enjeux du programme, font du proviseur et/ou proviseur adjoint, des éléments indispensables pour favoriser la transmission d'information en cas de changement de l'équipe de direction de l'établissement, ainsi que le recrutement des professeurs-référents et l'acceptation du programme par les autres enseignants.

- L'inscription du programme dans le projet d'établissement.

Au-delà de la volonté du proviseur de mettre en place POLLEN dans son établissement, inscrire le programme dans le projet d'établissement assure une mise en œuvre sereine et garantit sa pérennité à moyen terme.

Cela favorise :

- La sécurisation du financement du programme dans l'établissement sur une promotion au minimum (3 ans).
- La constitution d'emplois du temps de lycéens et d'enseignants compatibles avec la mise en œuvre du programme (pas de cours le mercredi après-midi, alignement d'un créneau d'accompagnement personnalisé permettant l'organisation des 2 heures d'atelier dans le lycée).

- L'encadrement du programme par deux professeurs-référents volontaires.

Même si nous appelons « professeurs-référents » les personnes qui encadrent le programme dans l'établissement, cela ne doit pas se limiter uniquement aux enseignants.

L'expérience POLLEN montre qu'un CPE ou un documentaliste en position de professeur-référent du programme, est une vraie valeur ajoutée (connaissance des élèves, transversalité).

Un binôme change de la pratique habituelle de l'enseignant, permet plus facilement les échanges et les innovations, et est un élément rassurant dans cette mission d'encadrement d'un programme « différent ».

- Une procédure de recrutement clairement définie et mise en œuvre le plus largement possible

L'étape la plus délicate du recrutement est celle de l'identification des lycéens susceptibles d'entrer dans le programme. Elle doit être pilotée par le chef d'établissement ou son adjoint et s'appuie sur les professeurs-référents du programme, mais aussi sur les professeurs principaux de Seconde. Les conseils de classe de fin de premier trimestre permettent de vérifier qu'aucune classe n'a été laissée de côté et que les résultats scolaires des candidats sont en adéquation avec les critères de recrutement. C'est à cette étape que l'on s'assure que le vivier est suffisant pour ouvrir une promotion.

L'accès aux dossiers des élèves est indispensable à cette phase d'identification, notamment pour le critère social (niveau d'étude et profession des parents).

- Une communication claire et régulière sur le programme

Même si elle est plutôt d'ordre institutionnel dans la période d'installation du programme dans l'établissement, la communication doit très vite devenir événementielle, afin de diffuser les apports du programme.

Une bonne communication sur POLLEN :

- valorise les lycéens bénéficiaires du programme,
- entraîne les autres lycéens dans une dynamique volontaire,
- favorise le recrutement des professeurs-référents,
- rassure les familles sur le partenariat entre l'ESSEC et le lycée,
- renforce la notoriété du lycée.

Il convient de fournir régulièrement des outils de communication aux établissements (affiches, vidéos de présentation, newsletters sur ce que les lycéens vivent dans le programme...) pour que le message soit largement diffusé. La régularité de la communication permettra de rappeler l'existence du programme dans l'établissement et les exigences nécessaires à sa mise en œuvre.

## **Les enseignements apportés par l'expérimentation**

### **1. Public visé**

Dans un objectif de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur, le public initialement touché par l'expérimentation visait des jeunes à bon potentiel scolaire, de milieu populaire, dont l'entourage ne connaissait pas ou peu les possibilités d'enseignement supérieur. L'expérimentation a montré que le dispositif était pertinent et bien adapté à ces lycéens ; nous n'avons malheureusement pas pu accueillir autant de lycéens que de volontaires pour participer.

Les demandes de participation ponctuelle à des rencontres, ont montré que bon nombre d'autres lycéens étaient intéressés et pouvaient tirer bénéfice des apports du dispositif.

Il serait également intéressant de proposer à des classes entières de participer à des rencontres avec des professionnels et des étudiants, sur le modèle décliné par POLLEN, afin que ces échanges puissent s'intégrer à un projet de classe, sous la coordination du professeur principal.

L'implication des familles est également un levier à développer. Leur rôle dans le dispositif expérimenté a essentiellement été un soutien à la motivation et à l'assiduité de leur enfant. Mais les parents ont exprimé le souhait de pouvoir échanger avec les professeurs-référents, voire de pouvoir rencontrer eux-mêmes les intervenants !

## 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

En plus des suggestions d'amélioration du dispositif explicitées dans les autres parties du rapports, plusieurs autres pistes d'amélioration et d'adaptation peuvent être suivies :

- adaptation en fonction du public : pour des lycéens de série technologique ou professionnelle, les conférences thématiques et les visites d'entreprise peuvent être ciblées sur les spécificités des filières,
- adhésion volontaire du jeune : quelles que soient les adaptations qui seront faites, il est fortement souhaitable que les modalités proposées s'ancrent dans l'adhésion volontaire du jeune et son implication dans la construction de son parcours personnel. On peut envisager un système proposant aux lycéens de choisir les conférences ou les types de rencontres auxquels ils veulent participer à partir d'une liste de rencontres possibles, avec un nombre minimal imposé de rencontres,
- inscription dans la durée : la construction d'un projet personnel demande un investissement en temps, pour favoriser le murissement des informations recueillies et respecter les changements propres à l'adolescence. Le dispositif pourra par exemple ne commencer qu'en Première pour mieux prendre en compte liées aux séries et permettre aux lycéens de prendre complètement ses marques dans l'établissement lors de l'année de Seconde.

## 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Deux types de partenaires opérationnels sont essentiels :

- des entreprises de secteurs d'activités variés : la diversité apportera des éclairages ciblés aux projets des jeunes ou permettra de changer ses représentations sur des secteurs inconnus ou mal connus,
- des établissements d'enseignement supérieur : parce qu'il est essentiel de se projeter concrètement dans les études supérieures, aller à la rencontre d'étudiants sur le lieu de leurs études est incontournable.

En termes de gouvernance et de pilotage du dispositif, il conviendrait de créer deux instances :

- une instance avec les partenaires opérationnels et financiers pour mesurer l'ancrage dans le territoire et la valeur ajoutée apportée sur du long terme,
- une instance avec les bénéficiaires directs (représentants des lycéens et des parents, équipe de direction et équipe pédagogique des établissements...) pour mesurer l'adéquation aux besoins et aux attentes des jeunes, et pour faciliter la mise en œuvre du dispositif.

Il est important que ces deux instances puissent être amenées à se rencontrer, notamment pour prendre les décisions relatives aux choix de financement, à l'orientation des activités...

#### 4. Impacts sur la structure

De nombreux professionnels du groupe ESSEC se sont impliqués dans le dispositif, que ce soit par un soutien logistique (installation de matériel vidéo et audio, aménagement des salles...) ou en recevant des lycéens pour parler de leurs métiers (les services comptabilité, communication ou RH ont été particulièrement accueillants à l'égard des jeunes qui s'intéressaient à ces secteurs-là). A titre individuel, d'autres salariés et des étudiants de l'ESSEC ont souhaité participer aux simulations d'entretien : ils ont chacun apporté leurs expériences et leur sensibilité pour conseiller au mieux les lycéens dans cet exercice de présentation et de valorisation de son parcours.

Nous sommes persuadés qu'une structure porteuse d'un tel dispositif, est avant tout une structure professionnelle et doit également s'impliquer en tant que telle.

## **Conclusion**

L'expérimentation s'est déroulée dans un contexte de profonds changements dans l'Education Nationale, principal partenaire et lieu de mise en œuvre du dispositif. Il est assez paradoxal de constater que la réforme des lycées a d'une part fourni le cadre de l'expérimentation (possibilité de mettre en œuvre des modalités d'accompagnement personnalisé différentes), et d'autre part marqué les limites du fonctionnement d'un programme ne concernant que 10% des élèves (difficultés d'emplois du temps des lycéens et des enseignants). Ce constat ouvre aujourd'hui largement la porte à une diffusion des outils et des supports élaborés et testés dans le programme, au bénéfice de tous les élèves.

### **Rendre l'information accessible et faire en sorte que les lycéens lui donnent du sens**

Aujourd'hui, il existe de nombreuses sources d'informations sur l'orientation, très riches et très complètes. Mais le jeune, au cours de la construction de son projet personnel d'études, a surtout besoin de « *vraies paroles et de vraies rencontres* » (témoignage d'un lycéen en fin d'année de Terminale) : c'est en ce sens que l'expérimentation du dispositif POLLEN a proposé de nombreuses occasions de rencontres et de témoignages avec des étudiants et des professionnels, point fort indéniable du dispositif.

Les témoignages permettent d'incarner les théories de présentation de filières et de métiers, de mesurer les forces et faiblesses des parcours des témoins, de faire rêver, de se projeter dans l'avenir... Cette modalité est plus exigeante dans sa mise en œuvre qu'une simple mise à disposition de documentation, mais son impact en est décuplé.

D'autre part, à l'heure où les dispositifs d'orientation mettent l'accent sur la classe de Seconde pour le choix de la série du bac et de l'année de Terminale pour les choix d'orientation dans le supérieur, POLLEN a au contraire concentré plus de la moitié des rencontres avec les étudiants et les professionnels sur la seule année de Première. La densité des rencontres a de fait donné une plus grande ouverture aux lycéens, renforçant leur motivation dans l'effort à apporter à leur scolarité, et leur permettant également d'expérimenter le travail en mode projet d'équipe (préparation de la sortie culturelle), méthode à transposer ensuite dans les TPE (Travaux Personnels Encadrés).

### **Permettre aux enseignants du secondaire de mieux connaître l'enseignement supérieur, les univers professionnels et l'entreprise, pour mieux aider les élèves à s'orienter**

Initialement centré sur le lycéen, le dispositif a également révélé un fort impact sur les enseignants, ce qui n'était pas forcément prévu au départ.

Les enseignants du second degré ont typiquement suivi le parcours de formation menant au professorat, et méconnaissent le panorama général de l'enseignement supérieur actuel. Ils sont les premiers à le reconnaître, et à exprimer le bénéfice qu'ils tirent des rencontres avec les étudiants et les professionnels. Nul doute que la découverte des entreprises est un atout pour accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation.

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP2_104	Nom de la structure porteuse de projet	ESSEC			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>						
Jeunes		114	83	1	198	35
Adultes		40	6	1	47	12
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		<b>154</b>	<b>89</b>	<b>2</b>	<b>245</b>	<b>47</b>

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	198
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	198
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	198
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	124
Garçons	74
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	27
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	2
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>proviseurs et proviseurs-adjoints</i>	18
Autres : (préciser)	

Réalisation

<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**Remarques**

Les lycéens intègrent le dispositif dès leur année de Seconde et sont accompagnés jusqu'à la fin de leur année de Terminale. Ils sont ensuite suivis dans le post-bac, par d'autres modalités.

Les familles des lycéens sont parties prenantes du dispositif; nous les rencontrons collectivement une à deux fois par an.

Au delà des enseignants référents qui mettent en oeuvre le dispositif (27, sur 5 établissements), le personnel de direction (proviseur et adjoints) et d'autres enseignants sont également impliqués, à différents degrés.

Le dispositif a également touché une centaine de lycéens des établissements partenaires, qui ont ponctuellement assisté aux conférences prévues dans le dispositif.

**Restitution finale du porteur de projet**

**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>Avril - décembre 2010</i>							
Action n°1	Finalisation de la démarche pédagogique du dispositif (évaluation de l'année pilote 2009-2010 et généralisation)	3	2	1,5	Chef de projet Chargé de mission			
Action n°2	Identification des lycées partenaires : contact, rencontres et définition des modalités du partenariat	3	3	2,5	Chef de projet Chargé de mission Responsable du dispositif	Edition supports de communication		Déplacements
Action n°3	Recrutement des enseignants encadrant le dispositif avec les chefs d'établissement	0,5	1	1	Chef de projet	Edition des supports pédagogiques pour enseignants		Déplacements
Action n°4	Elaboration des supports pédagogique (questionnaires) et de communication pour le recrutement des lycéens	0,5	2	1,5	Chef de projet Chargé de mission	Edition des supports pédagogiques pour lycéens		
Action n°5	Rencontres avec les familles des lycéens intéressés par le dispositif (une rencontre par établissement)	0,5	2	1,5	Chef de projet Chargé de mission	Edition supports de communication		Déplacements
Action n°6	Entretiens avec les lycéens candidats pour intégrer le dispositif : sur 154 entretiens, 114 intègrent le dispositif	1	3	2,5	Chef de projet Chargé de mission Responsable du dispositif			Déplacements
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>Janvier 2011 - juin 2013</i>							
Action n°1	Formation des enseignants : deux fois par an, début et fin d'année scolaire + accompagnement tout au long de l'année		1	1	Chef de projet		Logistique ESSEC (salles...)	
Action n°2	Janvier-juin 2011 : mise en œuvre de la démarche pédagogique auprès des 114 lycéens de Seconde. Organisation de 12 rencontres.	6	28	1,5	Chef de projet Chargé de mission 10 enseignants 16 étudiants et professionnels	Sorties culturelles Editions de supports pédagogiques	Logistique ESSEC (salles...) Transport des lycéens	
Action n°3	Septembre-décembre 2011 : recrutement d'une nouvelle cohorte de lycéens. Identification des lycéens potentiels, rencontres avec les familles, entretiens individuels	4	2	1,5	Chef de projet Chargé de mission		Logistique ESSEC (salles...)	
Action n°4	Octobre 2011-juin 2012 : mise en œuvre de la démarche pédagogique auprès des 112 lycéens de Première. Organisation de 16 rencontres.	9	92	1,5	Chef de projet Chargé de mission 10 enseignants 80 étudiants et professionnels	Sorties culturelles Editions de supports pédagogiques	Logistique ESSEC (salles...) Transport des lycéens	
Action n°5	Janvier-juin 2012 : mise en œuvre de la démarche pédagogique auprès des 68 lycéens de Seconde. Organisation de 12 rencontres.	6	8	1,5	Chef de projet Chargé de mission 6 enseignants	Sorties culturelles Editions de supports pédagogiques	Logistique ESSEC (salles...) Transport des lycéens	
Action n°7	Octobre 2012-juin 2013 : mise en œuvre de la démarche pédagogique auprès des 110 lycéens de Terminale et 68 lycéens de Première. Organisation de 26 rencontres.	9	105	1,5	Chef de projet Chargé de mission 16 enseignants 87 étudiants et professionnels	Sorties culturelles Editions de supports pédagogiques	Logistique ESSEC (salles...) Transport des lycéens	
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>Avril 2013 - octobre 2013</i>							
Action n°1	Avril 2013 : rencontres avec les proviseurs, proviseurs-adjoints et enseignants référents impliqués dans le dispositif : réflexion sur la réappropriation des outils développés dans le dispositif par les établissements	1	13	0,5	Chef de projet Responsable du dispositif 11 membres des équipes pédagogiques des lycées			
Action n°2	Mai-juin : formalisation des modalités de réappropriation (séquençages des outils, explicitation des supports...)	2	1	1	Chef de projet	Editions de supports pédagogiques		
Action n°3	Juin-octobre : consolidation des données d'évaluation et analyse	4	1	1	Chef de projet			
Action n°4	Septembre-octobre : mise en place de l'accompagnement des établissements dans la réappropriation des outils du dispositif	2	1	1	Chef de projet			Déplacements
Action n°5	Transition avec l'enseignement supérieur : recueil de données sur l'orientation des lycéens de Terminale (filières, établissement), accès à la plateforme postbac...	1	2	1	Chef de projet Autre chef de projet (postbac)			
Action n°6	Organisation d'une journée de retrouvailles des anciens : rencontres avec des étudiants, ateliers d'échanges et de méthodologie...		2		Chef de projet Autre chef de projet (postbac)		Logistique ESSEC (salles...)	

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Numéro du projet		AP2_104			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Livret "Construire son projet personnel d'études supérieures"	Support individuel et méthodologique à remplir par le lycéen	Lycéens	Papier	oui
2	Livret "Mémento"	Support pédagogique à remplir par le lycéen	Lycéens	Papier	oui
3	Livret "L'après-bac"	Plaquette d'information	Lycéens	Papier	oui
4	Livret "Les études en classe prépa"	Plaquette d'information	Lycéens	Papier	oui
5	Livret "Financer ses études supérieures et se loger"	Plaquette d'information	Lycéens	Papier	oui
6	Apprendre à apprendre	Module de formation (présentation de 60 diapositives + commentaires et fiche de synthèse)	Enseignants et lycéens	Papier, électronique	oui
7	Organiser une sortie culturelle	Support méthodologique pour les enseignants et document à remplir pour les lycéens	Enseignants et lycéens	Papier	oui
8	Méthodes d'animation de groupe	Outils de formation	Enseignants	Papier	oui
9	8 modules de culture générale	Diaporamas animés et explication des réponses	Enseignants et lycéens	Electronique	oui
10	Site Internet et blog pour les lycéens	Outil pédagogique de partage d'informations	Lycéens	Electronique	oui
11	Site Internet pour les enseignants	Mise à disposition de tous les supports nécessaires au dispositif	Enseignants	Electronique	oui
12	Les conférences POLLEN	Outil méthodologique pour organiser 6 conférences thématiques (contenus, guide d'animation)	Enseignants	Papier	oui
13	Guide méthodologique POLLEN	Mise en oeuvre et pilotage	Enseignants, association, équipe pédagogique...	Papier, électronique	oui



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>